

Communiqué de presse

La Banque des Territoires, avec l'appui de la Plateforme européenne de conseil en investissement (Advisory Hub ou le Hub), lance « S'GREEN+ » pour accompagner des municipalités du programme Action cœur de ville dans la mise en place de leurs projets d'adaptation au changement climatique.

Paris, le 26 janvier 2021. Avec l'appui de la Plateforme européenne de conseil en investissement de la Commission européenne et de la Banque européenne d'investissement, la Banque des Territoires lance l'offre d'assistance en développement « S'GREEN+ » qui permettra à 25 villes du programme Action cœur de ville de bénéficier d'un soutien opérationnel dans la mise en œuvre concrète de leurs projets d'adaptation au changement climatique.

S'GREEN+ est doté de 715 500 euros dont 500 000 euros sont apportés par la Plateforme européenne de conseil en investissement (European Investment Advisory Hub - EIAH) dans le cadre du Plan d'investissements pour l'Europe. Les 215 500 euros restants sont apportés par la Banque des Territoires. S'GREEN+ sera géré opérationnellement par la Banque des Territoires, dans le cadre du programme Action cœur de ville.

Ce projet s'inscrit dans la logique de renforcement du partenariat noué entre la Caisse des Dépôts et la BEI depuis 2013 et prolonge leur coopération, développée depuis 2016, dans le domaine de l'assistance technique au travers d'EIAH¹.

Cette initiative renforce l'engagement de la Banque des Territoires et de la BEI dans le « [Pacte vert pour l'Europe](#) », qui a pour but de faire de l'Union européenne la première économie neutre en gaz à effet de serre d'ici à 2050. **Elle a en effet pour objectif d'augmenter le volume d'investissements publics et privés dans les projets d'adaptation au changement climatique et de préservation ou de restauration de la biodiversité dans les villes moyennes, acteurs majeurs de la lutte contre le réchauffement climatique.** Sont par exemple concernés des projets de renaturation des cours d'eau, de création d'espaces de biodiversité, ou encore la limitation de l'étalement urbain.

S'GREEN+ consiste à déployer une task-force supervisée par la Banque des Territoires auprès d'environ 25 municipalités bénéficiant déjà du programme Action cœur de ville. L'équipe dédiée fournira à chaque ville une assistance sur-mesure pour la priorisation des projets, la prise de décision et la structuration financière (identification des financements, analyse et renforcement des plans d'investissement etc.). Ce travail d'accompagnement se soldera par la production d'un plan d'action spécifique à chaque municipalité, rassemblant les projets identifiés comme prioritaires ainsi que les étapes à suivre pour les mettre en œuvre. L'ensemble des travaux accomplis par la task-force seront mis en ligne au sein d'une bibliothèque numérique accessible à tous afin de favoriser le partage d'expériences avec les autres collectivités, en France mais aussi à l'échelon de l'Union européenne.

¹ Un projet pilote de boîte à outil numérique dédiée à l'assistance en développement de projet de méthanisation à la ferme a marqué le lancement de cet axe de coopération (signature au 13 décembre 2019).

Signé le 7 décembre 2020 par Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts et Ambroise Fayolle, vice-président de la BEI, l'accord s'étend sur une période d'une année.

Pour **Eric Lombard**, directeur général de la Caisse des Dépôts, « *cette initiative est le fruit d'une coopération forte et solidaire entre le groupe Caisse des Dépôts et la Banque européenne d'investissement en faveur de l'environnement. La transition écologique est l'enjeu majeur de notre plan de relance. A cette fin, la Banque des Territoires mobilise son savoir-faire reconnu en matière d'assistance technique et d'investissement au plus près des territoires.* »

« *Il s'agit du deuxième accord de financement de ce type entre la BEI et la CDC, preuve de notre excellente coopération. Cet accord répond au besoin des villes françaises de bénéficier d'un conseil dans l'identification et la préparation de projets leur permettant de faire face aux enjeux climatiques.* » a déclaré **Ambroise Fayolle**, Vice-Président de la BEI. Et d'ajouter : « *La BEI, en tant que banque du climat, est heureuse de soutenir cet accord qui montre notre engagement à travailler avec nos partenaires nationaux, et la CDC est un partenaire privilégié de la BEI en France, pour stimuler des investissements durables au cœur des territoires.* »

Le commissaire à l'économie, Paolo Gentiloni, a déclaré : « *Grâce à une subvention de la Plateforme européenne de conseil en investissement, la Banque des Territoires pourra apporter un soutien ciblé à 25 villes françaises pour les aider à s'adapter au changement climatique. Cet accord est un signal important de notre soutien aux villes, qui sont des pôles d'idées innovantes et ont un rôle important à jouer pour faire de la transition verte une réussite* ».

Note aux éditeurs

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

A propos de la plateforme européenne de conseil en investissement

La plateforme européenne de conseil en investissement est un partenariat entre le Groupe Banque européenne d'investissement et la Commission européenne créé dans le cadre du [plan d'investissement pour l'Europe](#). Cette plateforme est conçue pour servir de point d'accès unique à divers types de services de conseil et d'assistance technique. Elle a pour but d'aider à identifier, préparer et développer des projets d'investissement dans toute l'UE. Ses conseillers travaillent directement avec les promoteurs de projets afin d'élaborer un ensemble de services consultatifs sur mesure à l'appui des projets d'investissement.

<https://eiah.eib.org/index>

Contacts presse

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts :

Marie-Caroline Cardi, marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr - 06 38 53 97 67

BEI :

Anne-Cécile Auguin, a.auguin@bei.org, tél. : +352 43 79 83330 / Gsm: +352 621 36 19 48

Site internet : www.bei.org/press - Service de presse : +352 4379 21000 – presse@bei.org

Christophe Alix, c.alix@eib.org, tel.: +33 6 11 81 30 99

**Commission européenne**

Flora Matthaes, flora.matthaes@ec.europa.eu, tél. : +32 229 83951